



Parc national
des Écrins



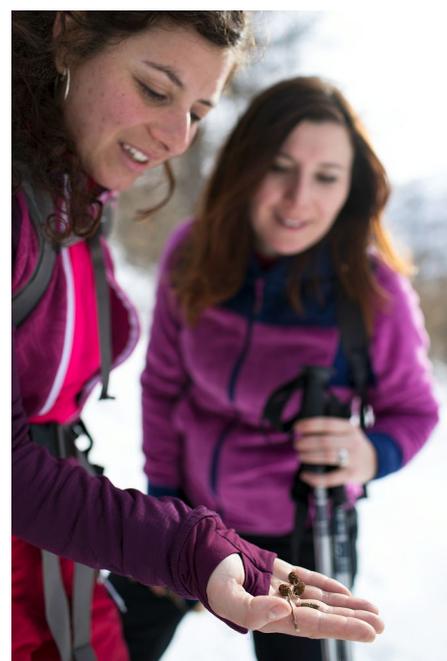
La marque Esprit parc national dans les Écrins

Une marque inspirée par la nature

La marque collective des Parcs nationaux français a été officiellement lancée à l'été 2015. Conçue pour **soutenir et valoriser les activités économiques, touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux**, la marque Esprit parc national résonne comme une promesse pour les visiteurs des parcs nationaux. Cette marque est attachée à **5 valeurs fortes**, liées entre-elles :



- > *Engagement dans la préservation de la biodiversité*
- > *Vitalité des rencontres humaines sur le territoire*
- > *Partage des valeurs des Parcs nationaux français*
- > *Respect des patrimoines naturels et culturels*
- > *Authenticité des méthodes de production*



Qui peut obtenir la marque Esprit parc national ?

Des **sorties de découverte accompagnées**, des **séjours**, des **hébergements**, des **restaurants**, des **refuges**, des **sites de visite**, du **miel** et des **produits de la ruche**, des **fruits et légumes frais ou transformés**, de la **viande**, du **lait** des **produits laitiers** peuvent bénéficier de la marque collective Esprit parc national.

Dans les Écrins, ce sont aujourd'hui **98 prestataires** et plus de **240 produits** :

- **84 sorties accompagnées** et **4 sites de visite**
- **19 séjours**
- **36 hébergeurs** (gîtes, gîtes d'étapes, auberge et chambres d'hôtes) et **1 restaurant**
- **6 refuges**
- **12 producteurs/transformateurs de fruits, légumes et/ou plantes issues de cueillette**
- **7 éleveurs bovins et ovins**
- **12 apiculteurs**
- **3 producteurs laitiers**



Quels sont les critères de sélection des prestataires ?

Qu'il s'agisse de **produits agricoles** ou de **services touristiques**, les offres marquées ont été **rigoureusement sélectionnées pour une durée de 5 ans**, en fonction de critères précis énoncés dans un **Règlement d'Usage Générique (RUG)** et des **Règlements d'usages catégoriels (RUC)** propres à chaque catégorie de produits.

Parmi ces principes figurent notamment :

- des groupes de taille limitée pour les sorties nature
- l'utilisation de produits locaux ou bio pour les collations
- du miel issu de fleurs patrimoniales et sauvages
- la rencontre avec les populations locales
- une sensibilisation des visiteurs à la richesse patrimoniale des Ecrins et aux bonnes pratiques de découverte
- l'intégration paysagère de l'hébergement et inspiration de l'architecture locale
- l'attention prêtée à la pollution lumineuse et à la préservation du ciel étoilé !
- des actions en faveur de la biodiversité
- une bonne gestion des prairies et alpages pâturés
- des actions éco-responsables dans les hébergements sur l'eau, les déchets, l'énergie...
- le partage des missions et des actions du Parc national
- la valorisation des productions et des savoir-faire locaux
- le respect des saisons, des cycles naturels et de la biodiversité
- des troupeaux nourris très majoritairement à l'herbe
- des cartes proposant des plats et des spécialités locales dans les restaurants
- des outils de communication réalisés de façon responsable
- des structures avec un accueil physique personnalisé auprès des clients



Où trouver plus d'informations ?

⇒ Le catalogue numérique des produits des 10 parcs nationaux :
www.espritparcnational.com

⇒ Le site internet du [Parc national des Ecrins](http://www.espritparcnational.com) pour trouver toutes les informations relatives à la marque dans les Ecrins (appel à candidature, actualité sur la marque...)

⇒ **L'annuaire de la marque** disponible en version papier dans les **Maisons de Parc et Offices de Tourisme**, chez **les prestataires marqués**, lors des **Salons** et des **événements promotionnels**. Il regroupe l'ensemble des prestataires marqués au moment de l'édition.

⇒ Auprès des **professionnels** eux même !



Renseignements :

NAVIZET Pierrick

Chargé de mission éco-tourisme et marque

Tel : **04 92 40 20 10**

Mail : candidature.marque@ecrins-parcnational.fr

DIGIER Marion

Chargée de mission agriculture et marque

Parc national des Ecrins

Tel : **04 92 40 20 20**

